

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY A XIII

30, rue de l'Echiquier – 75010 PARIS

Tél. : 01 75 44 97 57 – 01 48 00 07 02

N° 0172/VD/PhD/2017

Paris, le 7 octobre 2016

PROCES VERBAL DU SEMINAIRE DU BUREAU EXECUTIF LES 27 et 28 AOUT 2016

Membres présents : Fabienne Albert, Philippe Arcens, Vincent Blériot, Valérie Dumontet, Xavier Fabre, Mathieu Khedimi, Colette Tignères, Marc Palanques, Xavier Vasson,

Assistaient à la Réunion : Patrice RODRIGUEZ (DTN par intérim) – Enrique VALVERDE (Communication) – Philippe DALLONGEVILLE (Secrétaire Administratif) – Yves THOUILLEUX (Responsable juridique)

Ordre du jour :

- **Révision des Instructions financières**
- **Révision des règlements généraux**
- **Point par département**
- **Mode de fonctionnement avec le personnel**
- **Mode de fonctionnement entre les membres du Bureau Exécutif et avec les présidents de commission.**
- **Retro planning de la saison**
- **Point d'organisation pour le match du 22 octobre**
- **Courrier demandant l'intégration des deux équipes Chevaliers Cathares et Provence à la Cup anglaise**
- **Stratégie et outils de communication,**
- **Appel aux dons,**
- **Point général et questions diverses**
- **DTN**
- **Equipe de France**
- **Coût des copies de chèques**

La Secrétaire Générale remercie tous ceux qui assistent à ce séminaire du Bureau Exécutif. Il y a beaucoup de points à l'ordre du jour. Ils ne seront pas forcément traités dans l'ordre indiqué sur la convocation ceci pour enchaîner des sujets qui sont liés les uns aux autres. Certains points seront à étudier lors de prochaines réunions.

INTRODUCTION DU PRESIDENT	<p>Point sur l'état de la FD, situation financière très délicate voire catastrophique.</p> <p>Bilan en cours, avec réévaluation du siège pour voir la valeur réelle immobilière</p> <p>Comportements attendus :</p> <p>Le Président se bat pour sauver l'entreprise FFR13 dans une situation de crise.</p> <p>Il y a un patron à la tête et il faut s'adapter à ses méthodes de travail, en premier lieu les collaborateurs.</p> <p>Globalement, tout le monde est dans l'obligation de se transformer en une sorte de « couteau suisse » et doit s'investir, et ne pas se cantonner seulement aux missions qui sont de son ressort.</p> <p>En toute circonstance, il faut apporter des solutions ou des pistes pour régler les problèmes.</p> <p>Le Président veut savoir sur qui il peut compter.</p> <p>Dans le contexte financier qui n'est pas bon, le Président se voit dans l'obligation de se payer son abonnement téléphonique.</p> <p>En conséquence l'annulation de tous les abonnements téléphoniques de la flotte des portables est à engager, et le remboursement de la facturation des frais de téléphonie ne sera plus possible.</p> <p>Il est demandé à Patrice Rodriguez, de voir avec les cadres techniques d'expliquer pourquoi certains ont des téléphones et d'autres non. Les abonnements personnels de live box aux domiciles ne seront pas remboursés.</p> <p>Chacun doit prendre l'habitude de justifier chaque dépense. Il faut de la transparence, de l'honnêteté. Toutes les notes de frais seront décortiquées.</p> <p>Ceci concerne les collaborateurs, les cadres, arbitres et délégués.</p> <p>Il a été demandé aux élus de faire des efforts. Ne seront pris en charge que les frais d'hôtellerie (70€ / 50€ par nuitée) et de restauration (20€/repas).</p> <p>Aucune note kilométrique. Cerfa possible pour la défiscalisation dans le cadre de l'abandon de frais.</p> <p>Il faut trouver d'autres façon de travailler (à distance etc...)</p> <p>En serrant les boulons ont devrait redresser la situation.</p> <p>Le Président aura besoin de soutien, de coopération pour creuser un sillon d'exemplarité.</p>
----------------------------------	--

	<p>Marc Palanques rappelle ce qui le caractérise : Un chef d'entreprise disponible. Un patron bénévole qui travaillera à temps complet. Il va chercher à travailler en équipe et chacun devra justifier sa place. Le Président sera en relation avec les présidents de département, et eux-mêmes avec les présidents de commission. Point sur le matériel et les négociations Rhino pour les ballons. 1^{er} engagement de la campagne sera honoré sur 1 ballon pour chaque enfant dans le cadre d'une bonne négociation des prix.</p>
Point sur le recouvrement de la dette des clubs	<p>Un point sur dette sera fait pour ensuite aller négocier les modalités de recouvrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Prélèvements si accord d'étalement. . Création de la commission de contrôle financier, notamment pour aider les clubs pour payer les dettes. . Transparence complète sur les questions financières et équité entre les clubs. (Un peu comme la commission de la transparence de la vie publique). . Commission contrôle de gestion : elle n'a jamais fonctionné sauf exhumée pour servir à nuire à l'AS Carcassonne. <p>. Il est important que ce soit les élus du CODIR qui aillent négocier la question de la dette.</p>
MODE DE FONCTIONNEMENT ET RELATION AVEC LE PERSONNEL Présentation par Philippe Dallongeville de l'organigramme avec les postes et les fonctions.	<p>Remarques des élus et discussion:</p> <p>Aucune lettre de mission Rigueur horaire, avec les gens aux postes aux heures définies. Peut-être y aura-t-il affectation de personnel à des départements Aucune secrétaire ne parle anglais. Il faudra une secrétaire qui soit bilingue Pas de transmission de mails sans une phrase d'introduction. Question sur l'annualisation du temps de travail qui est interdit dans les entreprises de moins de 50 salariés et surtout en fonction de l'activité de l'entreprise. La Secrétaire Générale est responsable du personnel : Elle veut connaître les compétences et les CV des collaborateurs. Enrique Valverde pose la question du rôle de Geoffroy Croze ? il n'a pas eu d'ordre, la feuille de route n'est pas claire. Le site web est géré par Damien Beauclou. Il rappelle que lorsqu'on travaille dans la communication, on n'a pas d'horaire. Il faut être réactif.</p>

Point sur les cadres techniques par Patrice Rodriguez	<p>Le Président expose son constat.</p> <p>Le DTN Patrick Pedrazzani a fait un gros travail administratif, mais au détriment d'une présence sur le terrain</p> <p>Le futur DTN devra avoir un support logistique (secrétariat) pour pallier ce problème.</p> <p>Il faut rompre avec les habitudes, retrouver la cohésion d'équipe et le management collectif, avec des objectifs, des moyens, afin de travailler avec passion.</p> <p>Un colloque des cadres techniques aura lieu du 5 au 8 septembre, l'occasion de bâtir l'architecture de la DTN avec les cadres techniques.</p> <p>Il est important d'établir un ordre du jour détaillé dont le premier jour la présentation de la politique fédérale (bureau fédéral + départements concernés + les membres du BE qui le peuvent)</p> <p>La présentation du Power Point leur permettra clairement de fixer les attentes fédérales. En conséquence il faudra définir leurs interventions et fixer un objectif de production à l'issue du colloque.</p> <p>Pour le remboursement des notes de frais avec les justificatifs obligatoirement joints, en fin de mois dès lors qu'elles seront visées par Patrice Rodriguez.</p>
Questions diverses :	<p>Juniors élite de Marseille : n'ont pas de stade.</p> <p>Championnat à 11 équipes avec Marseille et 10 sans Marseille (et Palau n'a pas de juniors)</p> <p>VARL : demande de payer seulement 1000€ d'engagement et non pas 8000€.</p> <p>Non, car s'ils ont les moyens de payer des étrangers, ils peuvent payer les 8000€ d'engagement.</p> <p>Il faut conduire les dirigeants à, avoir de la rigueur, encourager la formation pour faire monter les joueurs en élite, encourager ceux qui ont des équipes juniors à recruter des joueurs français et pas des étranger (ex Palau et Villegailhenc). Pas la même situation pour Montpellier.</p> <p>A la date du 31 décembre, les réels critères seront posés pour tous les clubs. S'il n'y a pas de juniors engagés, pas d'élite1 la saison suivante et application des sanctions prévues.</p>
Département Haut-niveau et Compétitions	<p>Vérifier que toutes les compétitions se jouent avec des ballons Rhino, tous les niveaux, y compris les écoles de rugby.</p> <p>Note circulaire aux clubs avec les prix négociés avec Rhino.</p>

Logiciel des licences	Le développement est du ressort de la Société IOcéan. Yves THOUILLEUX doit disposer de tous les droits pour son bon fonctionnement. A voir aussi la relation avec OVH qui déjà assure la partie téléphonie au siège.
Site Web	Pour le moment la fédération se trouve tributaire de la société IOcéan.
Newsletter	La diffusion régulière était un engagement de campagne pour construire une communication cohérente à destination des clubs.
Droits de mutation	Confirmation de la suppression de ce droit. La mise à jour du logiciel sera faite par Yves Thouilleux. Ce geste de la FFR13 doit être communiqué auprès des clubs, c'est une aide suivant les engagements de la campagne. Ce geste important est de l'ordre de 50.000 €.
Accession des équipes seniors à la division supérieure	Les clubs bénéficieront durant 2 saisons de la facturation du droit d'engagement de la division de laquelle ils sont issus. Cette saison par exemple, ST GAUDENS qui monte en Elite 1 paiera un engagement égal au montant de celui de l'Elite 2 et Ferrals qui monte en Elite 2 paiera un engagement égal au montant de celui de la DN1. Ceci constitue également une aide importante aux clubs.
Création de clubs et création d'écoles de rugby (ne concerne pas la création d'une équipe au sein d'un club existant)	exonération de l'engagement et gratuité pour toutes les nouvelles licences la 1 ^{ère} année. A noter, un joueur sans licence depuis 3 saisons sera considéré comme un nouveau licencié.
Mutations	A étudier le cas d'un club qui trouve un emploi à un joueur sur sa ville, afin que le joueur soit lié pendant 3 ans à ce club. Travailler sur les barèmes, les conventions entre joueurs et clubs. S'agissant des barèmes il existe actuellement 34 tarifications différentes, avec seulement des montants maximum. Il faut étudier la mise en place de montants minimum. C'est un toilettage global qui s'impose et surtout en intégrant le cadre spécifique des liens avec les clubs professionnels Application de la règle aux clubs débiteurs. Un courrier sera à envoyer aux clubs pour anticiper la saison prochaine. Un club élite 1 ne pourra recruter que s'il est à jour de ses cotisations et si son compte n'est pas débiteur.

	<p>Rappel des indemnités de formation qu'il faut faire appliquer. Toutefois à étudier une pondération par rapport au barème initial au titre de la formation à haut niveau.</p> <p>Période de mutation à revoir. Au maximum un mois suivant la date officielle de début du championnat pour le club. Dans tous les cas, sauf LER au 31 octobre, le 30 novembre.</p> <p>Les cas exceptionnels seront traités comme il se doit, par exemple en cas de changement de lieu de résidence.</p> <p>La règle pour les cadets (et minimes ?) relative à la présence sur la feuille de match de 2 joueurs maximum venus d'un autre club en début ou au cours de la saison est supprimée.</p> <p>Composition de la Commission fédérale : Sous la présidence de M. Philippe Arcens, composition avec éventuellement un président de club de chaque division. Les réunions pourront se tenir avec l'utilisation des moyens à distance (conférence téléphonique, skype, etc.)</p>
U19	<p>les cadets et juniors intégrant une des équipes des clubs pros conservent leur licence dans leur club d'origine.</p> <p>Lorsqu'ils ne jouent pas en U 19 (RFL) ils peuvent jouer avec le club titulaire de la licence. Bien que les compétitions U19 (RFL) soient interrompues de septembre à janvier, les joueurs sont en principe n phase de préparation.</p> <p>Ils seront à disposition de leur club à partir de février s'ils ne sont pas retenus par les U19. Seuls les joueurs qui ont joué 5 matches dans leur club d'origine, pourront être sélectionnés pour les phases finales avec leur club d'origine.</p> <p>La qualification de ces joueurs en phase finale avec leur club d'origine sera acquise dès lors qu'ils auront joué un nombre minimum de match avec l'équipe de la catégorie d'âge du club d'origine.</p>

LER	<p>Faire évoluer le règlement de la LER.</p> <p>Discuter avec les clubs pour établir une règle dans le but de faire figurer 15 joueurs français sur la feuille de match. Se pose un problème de droit du travail au regard de l'arrêt Bossman et des accords de Cotonou.</p> <p>A envisager une lettre d'engagement pour les pluriactifs. Le contrat de travail reste une obligation pour tous les professionnels.</p> <p>Il est évident que si un joueur part en cours de contrat, une compensation doit intervenir. En fin de contrat, soit le joueur reste dans son club, soit il est libre d'aller signer dans un autre club.</p>
Qualification des joueurs titulaires en équipe professionnelle (RFL) en Elite	Reconduction des dispositions en vigueur dont celle prévue à l'additif résultant de l'extension du nombre de joueurs enregistrés sur les listes de la RFL.
Qualification avec l'équipe juniors	<p>La modification du nombre de seniors 1ere année autorisé à jouer en juniors sera à revoir pour la saison prochaine après sollicitation de l'avis des clubs.</p> <p>Retour à la règle du junior qui ne perd jamais la qualité de sa catégorie d'âge.</p>
Instructions financières	<p>Peu de modifications hormis une mesure significative pour répondre à l'attente des clubs. Les licences tricolores donneront de nouveau droit à 2 entrées gratuites pour tous les matchs.</p> <p>Les licences d'international donneront droit à une entrée gratuite pour tous les matchs.</p> <p>Le montant de la cotisation des arbitres aspirant est fixé à 80 €.</p> <p>Rappel de la suppression du droit de mutation.</p>
Licences	Les ligues ou comités semblent prélever sur les clubs une part pour la gestion des dossiers. C'est un sujet qui fera l'objet d'une étude et d'une harmonisation des méthodes.
Arbitrage	La pénalisation des clubs n'est pas la solution pour le recrutement. Pour cela il faut créer une dynamique au sein des ligues et des comités. A la Commission Centrale de l'Arbitrage de se saisir du dossier et de proposer des actions.

Bassins de formation	<p>A partir de 2017/2018. L'objectif est primordial. Il va falloir très vite déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le périmètre des bassins, - le club phare support, - la régulation des licences dans le bassin. <p>Cela va nécessiter une évolution du logiciel des licences, avec une référence de bassin.</p> <p>Il faut envisager un protocole (groupement d'intérêt sportif), et faire évoluer le règlement.</p> <p>Les comités directeurs des clubs phares doivent être force de proposition.</p>
Franchise Rugby à XIII	<p>Vincent BLERIOT présente le projet dont l'objectif est la création de clubs dans les grandes villes françaises.</p> <p>Il est décidé une expérience « pilote » sur le territoire de Toulon avec la création des supports pour le 30 juin 2017.</p> <p>Transmission pour cette date à la ffr13 du modèle de franchise : partie réglementaire, statut, organisation type, stratégie financements publics et privés, dotation équipement.</p> <p>Le principe est d'accompagner le franchisé qui s'engagera à créer des équipes, élite, junior, école et à développer des actions dans les quartiers (activités périscolaires), stages dans les centres sociaux, création des équipes satellites (XIII fauteuil, féminine, militaire...)</p> <p>Il sera important de faire parler le projet et pour cela d'organiser un évènement pour symboliser le lancement.</p> <p>Ajouter un historique du XIII, de la FFR13...</p> <p>Objectif à moyen terme, de 4 grandes villes franchisées: Toulon, Montpellier, Lyon et Bordeaux.</p> <p>Sur Paris, il faudra trouver des dirigeants pour lancer ce chantier.</p>

	<p>Enrique Valverde suggère de créer une marque régie par un mode de fonctionnement qui capitalise des expériences (ex l'écriture de l'historique...) = livre de la marque ou cahier des charges.</p> <p>La communication est la clef de voute.</p> <p>Tout devra converger vers lui pour une harmonisation.</p>
Discipline	<p>Le challenge du Fair-play est un élément bonifiant. Il est souhaitable de l'étendre au niveau des ligues.</p>
Féminines	<p>Stage de l'équipe de France</p> <p>Budget = 3000 €. Prise en charge de la Ligue PACA de 50% des charges</p> <p>Lieu : complexe de la Souvine à Avignon</p> <p>A vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le match de l'armée est maintenu - que les besoins sont toujours d'actualité avant de demander une subvention à la ville. <p>Réunion de la Commission à Villeneuve. Accord sur le calendrier.</p>
XIII Fauteuil	<p>Stage préparatoire aux 3 tests en février contre les anglais, 1 stage est autofinancé, 1 stage avec M. Barbier - budget = 2000€, 1 stage à Apt.</p> <p>La FFR XIII est candidate à l'organisation de la Coupe du monde en France. L'épreuve devrait réunir 6 à 8 équipes.</p> <p>Obtenir des soutiens sera indispensable. Le Président rencontrera Madame Ségolène NEUVILLE lors d'une remise de médaille. Dans la mesure du possible il lui remettra un dossier, ou ultérieurement.</p>
Pôles	<p>Dotation en équipements.</p> <p>Accord pour passer la commande.</p>
Budget analytique de la fédération - Plan budgétaire	<p>Discussion sur la réforme de ce plan, peut-être en fonction de l'organigramme, et ensuite avec un critère répondant au besoin de présenter le réalisé au Ministère des Sports en fonction de la CO.</p> <p>La responsabilisation par département et par commissions est nécessaire. Ceci permettra de créer nos propres historiques. Possibilité ensuite de modéliser les projets et de faire évoluer le plan.</p>

"MAGIC WEEK END"	<p>Organisation en lien avec Gérard Callis, Président de ST ESTEVE XIII CATALAN.</p> <p>Une soirée festive à 25€ au premium.</p> <p>Chaque club d'Elite 1 : au moins une table de 10 personnes.</p> <p>Réception des officiels, délégués et arbitres.</p> <p>Tarification basse pour remplir le stade.</p> <p>Un pack week-end avec et sans repas.</p> <p>Objectif du Magic Week-end, 50.000 € de bénéfice. Désormais chaque évènement devra fixer un objectif de résultat à partir d'un budget détaillé.</p> <p>Muscler la communication vers la presse, les écoles de rugbys (axer sur la gratuité), incitations aux clubs...</p> <p>La gratuité aux jeunes jusqu'au U17. Educateurs et bénévoles = gratuité 1 éducateur pour 5 jeunes</p> <p>Licences tricolores (900€) = gratuité pour tous les matches + 1 personne</p> <p>Protocole : officiels et sponsors</p> <p>Sponsors : 1 invitation à tous ses adhérents</p> <p>Institutionnels : Invitation protocolaire (2 personnes) et accès parking + places par officiels pour distribuer. Proposition de réservation d'une table à la soirée.</p> <p>Mails aux membres du Comité Directeur, invitation pour les matches mais paiement de repas.</p> <p>Philippe Arcens est en relation avec les anciens internationaux.</p> <p>Demande de M. Laurent Roldos, Président de l'amicale : souhaite le « tout accès »</p> <p>La réponse de Philippe : possible à condition d'une participation à la vie fédérale et à l'achat de tables à la soirée.</p> <p>Sur le match international du 22 octobre : objectif de 100 internationaux ?</p> <p>La proposition de la fédération sera soumise au congrès des anciens internationaux en Andorre.</p>
------------------	--

Match international du 22 octobre	Xavier Vasson rend compte de la mise en place de l'organisation, en partenariat avec la ville, la ligue et le club du SOA. Les tâches se déroulent normalement. Le match bénéficiera d'une bonne promotion sur la ville et dans la région.
Anciens internationaux	<p>La Président estime que les anciens représentent une force vive qui n'est pas mobilisée. Le problème tient à l'organisation en marge de la fédération, peu motivante. C'est à la fédération de tendre la main pour mobiliser l'amicale et ses adhérents.</p> <p>Accord donné pour un tout accès cette saison, mais donc avec une contrepartie. Présence des membres avec au moins 3 tables dès qu'il y une organisation fédérale.</p> <p>L'amicale perçoit des cotisations annuelles. Les adhérents à l'amicale bénéficieront d'une licence tricolore annuelle fédérale « d'international ».</p> <p>Cette carte tricolore procurera aux anciens internationaux (les séniors seulement) une entrée gratuite à tous les matchs.</p>
CNJ	<p>Madame Colette Tignères présente les actions.</p> <p>Réunion à Bahô (qui offrira le repas de midi) : ligues, comités, Florian Chautard.</p> <p>Des annonces positives avec les ballons pour chaque jeune, le livret joueur, le super XIII, la clarification des critères de labellisations. Bien entendu, faire un point sur les équipes de jeunes.</p> <p>Création d'un centre ressource pour les bonnes pratiques dans les ligues.</p> <p>Le livret joueur aux familles pour garantir un travail en profondeur basé sur les valeurs éducatives du rugby à XIII mais aussi pour apporter une contribution à la construction de l'homme.</p> <p>Ces valeurs sont celles que veut promouvoir la nouvelle gouvernance.</p> <p>Il faudra créer l'Événement autour des actions vers les jeunes, la remise des ballons et des livrets.</p> <p>Enfin une lettre aux éducateurs pour valoriser les actions et les associer étroitement.</p>

Communication	<p>Nécessité de réorganiser le service communication. Il faut revoir la méthode et le mode de communication.</p> <p>Présidentialisation et incarnation du défi de la gouvernance</p> <p>Nourrir Enrique Valverde avec les informations.</p> <p>A cet effet, besoin d'écrire une procédure de transfert des infos pour nourrir les supports.</p> <p>A étudier la question du recours à des stagiaires.</p> <p>Pour les photos, besoin de signer une convention avec Didier Donnat, 5€ la photo pour qu'elles nous appartiennent et que l'on se constitue une banque d'images. Il est décidé de demander à Didier Donnat de faire une proposition de convention.</p> <p>A étudier par ailleurs la question du droit à l'image.</p>
Commission médicale	<p>Xavier Fabre présente le projet d'organisation avec des missions et des responsables désignés.</p> <p>Formation secours éducateurs, projet de formation en cours : adapter la formation premiers secours (de type croix blanche...) à ce qui se passe réellement sur le terrain. Un document de formation (check list) sera formaté et ensuite diffusé sur les ligues pour qu'elles prennent le relais : objectif de 2 éducateurs par niveau et par club</p> <p>Le cout de la formation se situera autour de 70€ / personne. Vu le nombre de gens à former, peut-on trouver 1 ou 2 VRP qui font le tour (contre rémunération). Trouver des relais pour la mise en place.</p> <p>Il est décidé de ne pas le faire dans l'urgence. Il faut se donner du temps pour mettre en place le projet de formation premiers secours spécifiques au rugby à XIII.</p> <p>Délégation de compétences : pas d'avancée. Les clubs ont besoin d'avoir un médecin mais c'est compliqué.</p> <p>Délégation à un paramédical ? : Envisager d'accréditer des infirmiers/infirmières selon un protocole défini par la commission médicale.</p> <p>Problème de la carence des médecins dans les clubs élite en maintenant les 150€ par intervention.</p> <p>Piste à étudier : une convention avec les SDIS ?</p>

	<p>Suivi médical des joueurs de haut niveau : problème du financement du pôle médical (pole France, dragons, etc...). Besoin de comprendre comment se fait la répartition et les financements, sur base de la subvention médicale par le Ministère dans la CO.</p> <p>Encadrement médical des équipes de France : qui choisit les intervenants médicaux ?</p>
Relations internationales	<p>Un courrier sera adressé à Nigel Wood pour demander à la RFL l'intégration de 2 équipes dans la Cup anglaise (Carcassonne – Aude XIII Cathare et Avignon-Provence), ceci afin de former un réservoir de 80 joueurs de haut niveau (avec dragons et TO)</p> <p>Un planning des déplacements des équipes de France en GB est à définir en début de saison pour obtenir les meilleures conditions possibles d'organisation et budgétaires.</p> <p>La FFR13 souhaite un soutien financier de la fédération internationale et/ou européenne.</p> <p>A cette date aucune équipe de France ne peut être engagée à la Coupe du Monde faute de moyens.</p>
Les règlements Généraux	<p>Un projet sera préparé par Yves Thouilleux en reprenant les décisions qui ont été prise. Vincent BLERIOT validera les documents.</p>
Organisation des prochaines réunions du BE	<p>Besoin d'une planification du temps nécessaire pour chaque intervenant par sujets.</p> <p>Une réunion 1 fois par mois, 1 samedi par mois.</p>

La Secrétaire Générale,

Le Président,

Valérie DUMONTET

Marc PALANQUES